

LA RÉGLEMENTATION DES LOCATIONS DE COURTE DURÉE EN COPROPRIÉTÉ ÉVOLUE

Depuis la loi « Le Meur » du 19 novembre 2024, les copropriétés peuvent désormais interdire les meublés touristiques de type Airbnb avec une majorité assouplie en assemblée générale, alors qu'une unanimité était auparavant nécessaire. Cette évolution vise à répondre aux tensions croissantes dans certains immeubles confrontés aux nuisances liées à la location saisonnière.

Mais cette possibilité reste strictement encadrée. L'interdiction ne peut concerner que les lots d'habitation qui ne constituent pas la résidence principale du propriétaire et uniquement si le règlement de copropriété interdit déjà les activités commerciales dans l'immeuble. En pratique, les copropriétés dotées d'une clause « d'habitation bourgeoise » pourraient être concernées.

Le syndic devra donc vérifier attentivement la conformité des résolutions proposées afin d'éviter tout risque d'annulation judiciaire. En effet, un vote ne respectant pas les nouvelles conditions pourrait engager la responsabilité du syndicat des copropriétaires.

Enfin, le dispositif a longtemps suscité des interrogations juridiques, même si le Conseil constitutionnel a depuis validé le principe de ces nouvelles règles. Une décision qui ouvre la voie à un encadrement plus ferme des locations touristiques au sein des copropriétés.

Source Galian smabtp

RENCONTRE : PENSER LES COPROPRIÉTÉS DE DEMAIN

Au cours des deux dernières décennies, la Métropole bordelaise a profondément renouvelé ses modalités de production urbaine, en développant des quartiers plus denses et plus complexes, majoritairement structurés sous le régime de la copropriété.

Si ce modèle constitue un cadre de référence pour la fabrique métropolitaine, les retours d'expérience, tant au niveau national que local, mettent en évidence des fragilités parfois précoces dans certaines copropriétés récentes.

Ces constats invitent à articuler les enjeux d'aménagement, de production et de gestion.



[Voir l'interview complète](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Bordeaux Métropole propose des **ateliers 100% gratuits** pour les copropriétaires qui souhaitent **mieux comprendre** le fonctionnement de leur immeuble.

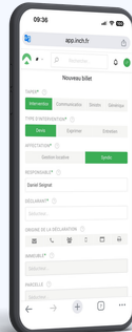
→ Retrouvez également **Le Guide du Copropriétaire**, pour tout connaître sur la vie en copropriété !

Disponible en téléchargement, en cliquant [ICI](#)



NOUVEAU CHEZ ACTIA CONCEPT

INCH : L'application qui vous permet de **suivre en temps réel** les interventions sur votre résidence.



- Suivi instantané
- Meilleure visibilité sur les délais
- Communication simplifiée
- Réactivité renforcée

ESPACE CLIENT

Vous avez un espace client qui vous donne accès à tous vos documents

24H/24 et 7J/7



- **DEMANDEZ VOS IDENTIFIANTS**
syndic@actia-concept.fr
- **ACCÉDEZ À VOS DOCUMENTS EN QUELQUES CLICS !**

PHOTO INSOLITE



Calcaire retiré des plaques de l'échangeur sur une chaufferie collective



Retrouvez les moments insolites du métier de syndic sur nos réseaux sociaux !